juristudiant
forum des étudiants en droit

Dossier social Crous

Par **Cindy Barrère Alan Lorin**, le **20/02/2014** à **23:04**

J'ai envoyé mon dossier social au Crous pour une demande de bourse et de chambre U, pour les pièces justificatives devais-je envoyer les revenus fiscaux de mon beau père sachant que ma mère et lui ne sommes pas mariés ?
Quelqu'un a t-il été dans le même cas, car sur les papiers à envoyer c'était indiquer "a l'exclusion des beaux parents" mais maintenant ils nous demande un justificatif de la CAF.. :/

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés